



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation au XV^e Sommet de la
Francophonie**

**Section canadienne de l'Assemblée parlementaire
de la Francophonie (APF)**

**Dakar, Sénégal
25 au 30 novembre 2014**

Rapport

La délégation parlementaire de la Section canadienne qui a participé au XVe Sommet de la Francophonie à Dakar (Sénégal), du 25 au 30 novembre 2014, a l'honneur de présenter son rapport.

La délégation de la Section canadienne de l'APF était composée de l'honorable **Paul E. McIntyre**, c.r., sénateur, président de l'APF; la délégation était accompagnée de monsieur François Michaud, secrétaire administratif de la Section.

Les réunions

Comme par le passé, la semaine du Sommet a débuté par une session du Conseil permanent de la Francophonie, le 25 novembre 2014, suivie d'une session de la Conférence ministérielle de la Francophonie les 26 et 27 novembre.

La XVe Conférence des Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage s'est, elle, tenue les 29 et 30 novembre.

L'APF au Sommet de Dakar

Conformément à ce qui avait été décidé au Bureau d'Ottawa en juillet 2014, la délégation officielle de l'APF était composée de l'honorable **Paul McIntyre**, président de l'APF, de monsieur **Aubin Minaku**, premier vice-président de l'APF et président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, et de monsieur **Pascal Terrasse**, secrétaire général parlementaire de l'APF et député (France).

Monsieur **Minaku** a tenu un discours devant la Conférence ministérielle de la Francophonie au cours duquel il a estimé que les situations de crise que connaît l'espace francophone donnent à la Francophonie parlementaire une dimension et une responsabilité nouvelle. Il a souligné que l'existence d'un parlement représentatif, exerçant pleinement et efficacement ses pouvoirs de législateur et de contrôleur, était la meilleure garantie contre tous les errements économiques et politiques d'un État.

Le président **McIntyre** a pour sa part présenté devant les chefs d'État et de gouvernement, l'Avis de l'APF, issu des interventions prononcées lors du débat général organisé à l'Assemblée plénière d'Ottawa. Le thème en était « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement ». Le sénateur **McIntyre** a notamment mis en avant les recommandations concrètes et applicables contenues dans l'Avis concernant les femmes et les jeunes. Pour les femmes, il a notamment insisté sur le souhait de la généralisation de l'application du système des quotas et sur la nécessité de prendre des mesures légales pour favoriser l'égalité des chances. Il a aussi rappelé la nécessité de fournir, dès le plus jeune âge, une éducation de qualité, soucieuse des questions de genre et de citoyenneté à tous nos enfants, et d'encourager l'autonomisation économique des femmes et des jeunes.

Pour de plus amples renseignements sur l'Avis de l'APF et une vidéo de la présentation du président **McIntyre**, prière de visiter :

<http://apf.francophonie.org/L-APF-au-Sommet-de-Dakar.html>

Cinq représentants du Parlement francophone des jeunes, issus de sa sixième édition, étaient également présents au Sommet de Dakar. Comme il est d'usage, ces jeunes ont remis en séance aux Chefs d'États et de gouvernement les résolutions adoptées à Abidjan en juillet 2013.

Le XVe Sommet de la Francophonie a également été marqué par l'élection d'une nouvelle Secrétaire générale de la Francophonie, la très honorable **Michaëlle Jean**.

Le Sommet a également adopté la déclaration dite de Dakar qui s'articule autour de trois thématiques: les femmes et jeunes comme vecteurs des valeurs francophones; la Francophonie et les défis de l'emploi, de l'insertion des jeunes et de la valorisation du rôle des femmes comme actrices de développement; femmes et jeunes dans les politiques publiques de santé et de développement durable. L'APF est d'ailleurs cité dans cette déclaration.

D'autres documents majeurs ont également été adoptés au cours de ce Sommet, dont un Cadre stratégique de la Francophonie pour la période 2015-2022, dans lequel l'APF est citée une douzaine de fois, ou encore la Stratégie jeunesse de la Francophonie, dans laquelle l'APF joue un rôle important.

Durant le Sommet, l'honorable **Paul McIntyre** a également participé à plusieurs activités connexes, entre autres au Village de la Francophonie et la remise de la médaille Léger-Comeau au secrétaire général de la Francophonie, son excellence monsieur **Abdou Diouf**.

La délégation de l'APF a été reçue en audience par monsieur **Moustapha Niasse**, président de l'Assemblée nationale du Sénégal. La délégation canadienne exprime ses plus vifs remerciements et l'expression de sa très grande gratitude à la Section sénégalaise, et notamment à son président, monsieur **Niasse**, pour l'aide ayant contribué au séjour au Sénégal.

Grâce à sa participation à ces réunions, la Section canadienne a atteint ses objectifs, soit de s'acquitter de ses obligations internationales, d'entretenir des liens internationaux et de défendre ses intérêts.

Respectueusement soumis,

L'hon. Paul E. McIntyre, c.r., sénateur
Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
ACTIVITÉ	XV ^e Sommet de la Francophonie
DESTINATION	Dakar, Sénégal
DATES	25 au 30 novembre 2014
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Paul E. McIntyre
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	François Michaud
TRANSPORT	10 492,84 \$
HÉBERGEMENT	4 946,77 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	1 509,66 \$
CADEAUX OFFICIELS	74,15 \$
DIVERS	196,44 \$
TOTAL	17 219,86 \$